

Saint André de Lidon



Infos pratiques

MAIRIE

0546 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
 Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
 Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi
 Dominique DEWOST : lundi
 Eric BUJARD : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : 11h
 Ouverture des services du guichet le matin de 9h à 12h20

Les lundi-mardi-jeudi -vendredi et le samedi de 10h à 12h20
 Accueil : Martine 05 46 90 04 40
 GEMOZAC : 05 46 94 21 79

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Alimentation Tabac Presse VIVAL

M et Mme BESSAGNET
 05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

M et Mme CHOLLET
 05 46 90 09 30

Boucherie Charcuterie Traiteur

Anthony FREYMAN
 05 46 90 83 56—06 98 29 96 02

Restaurant « Le Relais de Lidon »

Damien SOHIER Agathe BOUHET
 Bar Restaurant Pizzas à emporter
 05 46 90 02 24

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance
 M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure

DELPHINE 05 46 92 27 48

Coiffure Esthétique

Mouna SOULLARD Le Chaillaud
 07 81 18 74 77

DECHETTERIE

Du 1 octobre au 31 mars
Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
 Les autres jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémézac
 Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin
Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
 Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

GENDARMERIE

GEMOZAC
 38 avenue de la Victoire
 Jours d'ouverture Lundi mercredi et vendredi en matinée

COZES
 24 rte de Royan
 Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18
 Gendarmerie 17
 SAMU 15
 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76
 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52
 Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119
 Accueil sans-abri 115
 EDF 08 10 33 32 17
 Service des Eaux
 RESE 05 46 96 91 06
 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

Où se loger à Saint-André?

Gîtes ruraux :

Colette BON 05 46 94 27 60
 JJ BUJARD 05 46 90 05 11
 MC FELIS 05 46 90 29 91
 Daniel FILHO 05 46 94 12 51
 Jeannine GRAND 05 46 90 08 37
 JM LARTEAU 05 46 94 54 28

Campings

Chez Ménard
 05 46 90 09 40
 Vacances Saint Jacques
 05 46 90 11 05

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>
 • Le Clos Saint-André
 • Holiday Farmhouse

Pour plus d'infos :

OFFICE DE TOURISME COZES
 05 46 90 80 82

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Murielle BARBOSA DE CARVALHO	09 73 01 17 00
22 chemin de la Bertauderie	06 52 96 82 17
Karine CRESPIEN	05 46 97 60 44
10 route de Thaims Le Chaillaud	06 21 26 20 63
Séverine LUCAS	05 79 88 00 20
5 rue de la Bertauderie	06 88 45 80 70
Stéphanie POUZAUD	05 46 74 79 90
5 bis rue de Chez Boissards	07 70 71 65 37
Sophie RAMBAUD	09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge	05 46 92 02 17
Amandine SAEZ	06 59 00 12 78
13 Lotissement La Cour du Bois	

www.saint-andre-de-lidon.fr

Retrouvez toutes ces infos et bien d'autres sur notre site internet!

TARIF DE LOCATION DES SALLES

Forfait Week-End	HIVER Du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ Du 1er avril au 31 octobre
Salle des Fêtes		
Habitants de St André	130€	100€
Hors commune	210€	180€
Caution	500€	500€
Salle des Associations		
Habitants de St André	100€	50€
Hors commune	160€	80€
Caution	150€	150€
Ménage non fait 30€		

Bulletin municipal de Saint-André

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p.3
Compte-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4 à 7
Etat civil	p.7
Les élections régionales	p.7
Infos CCAS	p.9
Service aide à domicile	p.8
Le conseil départemental	p.10
Service aide à domicile	p.8
CAUE 17	p.11
Le SCOT	p.11

La vie locale

Retour en images	p.12 et 13
Défibrillateur	p.8
Le Saviez-vous?	p.18
Agenda manifestations	p.19
Bourse à l'enfance	p.20
Site internet	p.18

La vie associative

L'U S L	p.14 et 15
Drôles2Mômes	p.16 et 17
L'ACCA	p.17

Infos pratiques

p.2

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

Le mot du Maire

Personne n'ignore les difficultés financières que rencontrent actuellement nos communes rurales dont la nôtre :

la première : à travers la baisse des dotations de l'Etat conjuguée avec la poursuite des ateliers périscolaires qui engendrent des charges importantes non compensées,

la seconde : avec l'application de la loi NOTRE au 1^{er} Janvier 2017 qui fixe le seuil d'existence d'une intercommunalité au-dessus de 15 000 habitants. La communauté de communes de Gémozac, notre intercommunalité avec ses 13 700 habitants est juste en dessous du seuil.

Les dérogations prévues par la loi sont assorties de calculs savants qui ne permettent pas le repêchage.

En conséquence, notre CDC, avec sa bonne santé financière et ses compétences bien adaptées au monde rural va disparaître, soit par fusion, soit par éclatement.

Quelque soit la décision finale, elle ne manquera pas d'avoir un impact financier pour notre commune. Néanmoins nous nous attacherons à maintenir notre fiscalité au niveau actuel.

- Avec ce nouveau Bulletin vous pourrez vous rendre compte de l'activité de votre équipe municipale à travers ses réalisations, ses projets ainsi que des échos de la vie locale et associative de notre commune.

- Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles qui animent nos associations et organisent les différentes manifestations avec une mention particulière à l'équipe de bénévoles de l'association sportive lidonnaise pour leur implication dans la réalisation du club house au stade.

- L'année 2015 voit se dérouler des élections régionales le dimanche 6 et le dimanche 13 Décembre où vous pourrez accomplir votre rôle de citoyen.

Je vous rappelle enfin que vous êtes invités le samedi 16 Janvier 2016 à 16h, à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux avec les nouveaux habitants 2015.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Alain PUYON

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 5 Mai 2015 (13 Conseillers présents)

1) Délibérations approuvées

-La mise en vigueur de la modification N° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) sans aucune observation du public et des personnes publiques associées au cours de l'enquête publique tenue du 16 Mars au 17 Avril 2015

-Le renouvellement et la confirmation du périmètre de zone termites sur la totalité de la commune pour répondre à un arrêté préfectoral de 2002 qui délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être.

Ce dispositif législatif et réglementaire impose la mise en œuvre de mesures de protection contre les termites pour les bâtiments neufs ou existants.

-La suppression dans les statuts de la CDC de Gémozac et de la Saintonge viticole de la dénomination « canton » suite à la réforme portant sur la nouvelle délimitation des cantons de la Charente maritime.

2) Approbation des propositions de la commission environnement tenue le 28 Avril 2015

Rappel des principaux points :

2-1- Aspect financier

	2014 Dépenses réali- sées	2015 Budget prévisionnel
Commune	10 717 €	22 200 €
CDC Gémozac	31 107 €	50 000 €

2-2- Les projets 2015

- Réfection de la route de Cozes en partage avec la commune de Cozes sur 300 ml

Montant retenu : 12 300 €

-Reprise au Charpreau de bordures à l'entrée du village et amélioration de l'écoulement pluvial en fond de village

Montant retenu : 9 420 €

- Prolongement de la rue des Protestants dans le bourg pour desservir les nouvelles constructions

Montant retenu : 7 174€

-Amélioration de la patte d'oie au croisement Boisrond-La croix

Montant retenu : 7 551 €

- Réalisation de la cour des ateliers périscolaires
Montant retenu : 7 555 €

- Travaux préparatoires et point à temps automatique
Montant retenu : 6 000 €

2-3- Les travaux portés par le Conseil départemental

- Le carrefour de la RD 139 et de la route de la Chagnasse sera renforcé pour le passage des camions avec un aménagement de bordures et de buses

Montant pour CD : 53 000 €

2-4- Le renforcement de la signalétique pour la sécurité des personnes

- La pose d'un miroir au croisement des routes de Montpellier et de Saintes

L'implantation de panneaux « Attention enfants » dans certains villages (chez Ménard, la Cour du bois et chez Clémenceau) ainsi que « Voie sans issue » à l'entrée du chemin de Chez Viguiard

- L'achèvement de la pose du mobilier urbain place du 18 Juin, rue des écoles et rue de la Poste

2-5- L'empierrement des chemins ruraux

- Opération de concassage par ETAP Picoulet de 400 m3 de pierres

- Poursuite en priorité de l'entretien des chemins dans les secteurs du Charpreau, de la Foy, chez Ballode et chez Viguiard

- Examen de la possibilité de créer un parking de retournement pour la benne de ramassages des ordures au fond du village de la Bertauderie

3- Autres sujets abordés

- Le dépôt des demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la réserve Parlementaire et la Fédération française de football pour la création d'un club house au Stade

- La diversité des menus à la cantine scolaire qui sont établis par la commission scolaire et validés par une diététicienne depuis Octobre 2014.

La maîtrise et la réduction des coûts ont conduit à modifier et adapter nos approvisionnements.

- Une réflexion s'est engagée pour la tenue des ateliers périscolaires dès la rentrée de Septembre 2015 face aux difficultés rencontrées par les intervenants avec les enfants turbulents.

Un règlement disciplinaire sera mis en place.

- La programmation des animations de Mai 2015 à Septembre 2015.

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 10 Juin 2015 (13 Conseillers présents)

1 – Projet d'assainissement pluvial dans la traversée de Jorignac

- A notre demande le département a déposé un projet pour refaire le réseau pluvial sur

la RD143 qui comprend :

- le remplacement des busages
- la pose de bordures T2/CS1 et CC1
- la création de trottoirs
- le raccord de la chaussée en enrobé

pour un montant estimé à 63 137 € HT

Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale avec une participation financière communale de 30%.

La programmation est envisagée pour fin 2016.

Le Conseil accepte le projet à l'unanimité.

2 - Convention d'engagement entre la commune et le SIAH

à l'étude pour la restauration de la continuité écologique sur la Seudre continentale.

La procédure de révision du classement des cours d'eau est arrêtée depuis Octobre 2013 par le préfet coordinateur du Bassin Adour Garonne en deux catégories.

La liste 1 concerne les cours d'eau sur lesquels la construction de tout nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique est interdite.

. La Seudre est ainsi classée sur tout son cours.

La liste 2 concerne les cours d'eau sur lesquels il convient d'assurer ou de rétablir la circulation des poissons migrateurs et le transit des sédiments avant Novembre 2018 ;

. La Seudre ainsi que ses bras et annexes sont ainsi classées depuis l'ouvrage de Chadeniers inclus jusqu'à l'embouchure, de même l'Aubardrie.

Le SIAH, en tant que propriétaire de quinze ouvrages sur le réseau classé en Liste 2, souhaite porter et coordonner une étude groupée.

La commune, propriétaire de la parcelle H 2675 au niveau de l'ouvrage « Batardeaux amont de Viguiaud » peut s'inscrire dans cette démarche portée financièrement en totalité par le syndicat au stade l'étude.

- Le Conseil décide d'accepter la convention fixant les conditions d'engagement à l'étude.

3 – Approbation des propositions de la commission des bâtiments tenue le 28 Mai 2015

- Liste des travaux avant fin 2015 :

- Mairie Changement des stores et radiateurs
 Peinture des huisseries
- Eglise Mise en sécurité de l'accès au clocher
- Cimetière Afficher dans les vitrines le plan et le nom des concessionnaires
- Rue de la Poste Réfection du muret
- Bar/Restaurant Changement de la toile de la véranda
- Défibriateur Implantation sur le mur de la salle des associations
- Ecole Traitement de l'accessibilité des locaux
- Stade Démarrage des travaux pour le club house
 Mise aux normes de l'assainissement
- Logement du N°11 de la rue des écoles
 Gros œuvre, toiture, détermitage, changement des huisseries

4 – Transports scolaires

- La desserte entre les écoles de Saint André et Montpellier est prise en charge par le département. Depuis Septembre 2013, une participation est demandée aux parents. Pour 2015 la participation est de 42 € par enfant au lieu de 41 € en 2014.

Le CCAS de la commune prend en charge 50%.

- Le ramassage des enfants sur la commune est assuré par un minibus. Pour l'année scolaire 2014/2015 le coût est de 12 900 €. 45% pris en charge par le département et 55% par la commune.

5 – Autres délibérations approuvées :

- Logements Actualisation des loyers au 1^{er} Juillet 2015-10-04
- Cantine Les prix des repas sont inchangés = 2,10 €
- Garderie Pas de modification, 1 € le matin, 1€ le soir
 Rappel des horaires : 7h30 à 8h50 le matin
 17h20 à 18h30 le soir

www.saint-andre-de-lidon.fr

**Les compte-rendus des conseils municipaux,
les bulletins municipaux
et bien d'autres infos sont en ligne!**

Visitez le site de votre commune et soyez informés rapidement

Séance du 29 Juillet 2015 (13 Conseillers présents)

1 – Délibérations approuvées

Subventions aux associations

- ACCA	600 €
- Union sportive lidonnaise	2 500 €
- Office de tourisme de Cozes	1 225 €
- ESAT de Gemozac	75 €
- Maison familiale de Cravans	75 €
Prévention routière	75 €
- Association Nieul les Saintes (Tour cycliste féminin)	100€

Enquête publique pour la vente d'une partie de la voie communale au Charpreau du 1^{er} Septembre au 2 Octobre 2015

Le Commissaire enquêteur est Mr Patrice Gallerne

Désignation du notaire Maître Dalais de Cozes pour la vente d'une parcelle communale chez Gouineau

Aménagement du montant du loyer du restaurant

2 – Réflexions et débats sur les orientations du Conseil à l'horizon de la mandature

2-1 Urbanisme

- Aménagement de la dernière tranche du bourg

Voies communales (rues de l'Eglise, du Chanoine Tonnellier, la place de l'Eglise)

Voies départementales (rue du stade, routes ancienne gare, du Chaillaud)

- Révision du PLU-

- Acquisitions foncières

2-2 Voirie

- Schéma directeur d'assainissement pluvial sur toute la commune

- Enfouissement des réseaux (Cour du Bois, Jorignac)
- Sécurisation des traversées de villages

2-3 Animation

- Créer une manifestation dans le centre bourg (ex : brocante de professionnels)

- Dynamiser le marché du dimanche matin

- Réfléchir à l'accueil des Nuits romanes

2-4 Réseaux de communication

- Améliorer les liaisons téléphonie/internet/mobiles

2-5 Equipements

- Implanter un terrain de pétanque au stade

- Equiper de tables de pique nique en bord de Seudre et derrière le tennis

- Mettre des panneaux sur la RD732 informant d'aires de pique nique

Ces orientations pourront être concrétisées seulement si nos finances nous le permettent.

3 – Autres sujets abordés

- Reprise du diagnostic de l'entretien des puits

- Emploi aux ateliers de Mr Cédric Sallaud en CDD

pour pallier l'absence de Mr Frédéric Nougé à partir de début Août

- Examen du mode de fonctionnement des commissions

- Relance de l'opération « Voisins vigilants » en liaison avec la gendarmerie

- Mise à jour du plan et du dépliant de la commune par la société Publica Services

Séance du 8 Septembre 2015 (13 Conseillers présents)

1) Groupe scolaire

- Effectifs de la rentrée scolaire de Septembre au sein du RPI

- Ecole primaire de Saint André : 93 enfants répartis comme suit :

22 en CP – 13 en CE1 – 16 en CE2 – 21 en CM1 – 21 en CM2

- Ecole maternelle de Montpellier : 62 enfants

3 en TPS – 18 en PS – 21 en MS – 20 en GS

- Ateliers périscolaires

- Présentation du bilan de l'année 2014/2015 pour l'ensemble des activités de Saint André et de Montpellier

- Coût par enfant 267 €

- Coût après prise en compte des aides 177 €

- Les ateliers de l'année 2015/2016 sont maintenus ainsi :

- Saint André : 16 ateliers répartis sur 3 jours de 1h 30

- Montpellier : 5 ateliers de ¾ h pendant 4 jours

- Le coût prévisionnel pour l'année 2015/2016 serait en hausse suite à la baisse des effectifs qui participent aux activités : montant brut par enfant 354 €

- Transports scolaires

- Durant l'année scolaire 2014/2015 le ramassage sur la commune avec un minibus comportait trois circuits pour un montant de 12 889 € ;

Le Conseil départemental subventionnait à hauteur de 5 827 €, il restait à la charge de la commune 7 062 €

Pour 2015/2016, le ramassage passe à quatre circuits, soit + 39% à la charge de la commune.

Un sondage est lancé jusqu'aux vacances de la Toussaint pour mesurer le taux de fréquentation du minibus dans un souci de mieux adapter le besoin et de réduire peut être d'un circuit

2 – Avancement des travaux

- Voirie

- Le Syndicat de voirie réalisera avant fin Septembre le point à temps automatique sur nos chemins ruraux, objet de la préparation par nos employés.

- L'entreprise Picoulet interviendra dès fin Septembre et pour une durée d'un mois et demi afin de réaliser les réfections d'une partie de la route de Cozes, au Charpreau et dans le chemin des Protestants.

- Les riverains seront informés des dates précises et des modifications de circulation mises en place.

- La direction des infrastructures du département (DIDE) engagera les travaux au carrefour de la Chagnasse et de la route de Mortagne avant fin 2015.

Séance du 8 Septembre 2015 (13 Conseillers présents)

Une opération signalétique est à engager rue des écoles, à la Cour du Bois et à Montravail.

- Bâtiments

- Le club house est achevé

Pour cette opération la commune bénéficiera de deux subventions au titre de:

- . la réserve parlementaire pour 10 000 €
 - . la fédération française de football pour 20 000 €
- Ces montants couvrent 80% des dépenses.

- La maison du 11 rue des écoles :

Avant fin 2015 nos employés assureront la reprise de la toiture, la pose d'un plancher hourdis et des ouvertures

- A l'école l'accessibilité aux handicapés est en voie d'achèvement, il reste à prévoir une rampe d'accès pour le réfectoire de la cantine et pour les sanitaires.

- La cuisine de la cantine a bénéficié d'un aménagement plus fonctionnel pour la partie lavage.

- Pour les puits l'opération inventaire et mise en sécurité est lancée.

3 – Animation

- Quelques dates de manifestation sont arrêtées :

- . Théâtre par la « Compagnie des Kabotin's » de Meursac (22 Novembre 2015)
- . Feu de la St Jean (18 Juin 2016)
- . Tournoi de football en sixte (WE 25/26 Juin 2016)

- Examen des conditions du déroulement d'une brocante professionnelle dans le bourg
 - Dépôt avant fin 2015 d'un dossier pour accueillir éventuellement en été une Fête Romane.

4 – Autres sujets abordés

- Elections régionales programmées les 6 et 13 Décembre 2015
 La possibilité de s'inscrire sur les listes électorales est ouverte jusqu'au 30 Septembre

- « Ma commune ma santé » propose de nouvelles garanties avec de nouveaux partenaires.
 Une permanence en mairie sera organisée.

- La loi NOTRE fixe le seuil des intercommunalités à une population supérieure à 15 000 habitants.
 La CDC de Gémozac avec 13 700 habitants est la seule de Charente maritime concernée.

Plusieurs hypothèses sont en examen :

- . **la fusion**, soit avec la CDA.de Saintes, soit avec la Haute Saintonge, soit avec la CARA
- . **l'augmentation** de notre population en accueillant des communes voisines et volontaires
- . **l'éclatement**

Les élections régionales

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015.**

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Seront élus par un vote à la proportionnelle :

Pour la région Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes : 183 conseillers

- Aquitaine : 102 conseillers
- Limousin : 24 conseillers
- Poitou-Charentes : 57 conseillers
 - Charente Maritime : 20 conseillers
 - Charente : 11 conseillers
 - Deux Sèvres : 12 conseillers
 - Vienne : 14 conseillers

Etat civil

Naissances

ROUX Renaud Ellande	le 26 mai 2015
LEZEAU Ivann Bernard	le 01 août 2015
BLANCHARD Alayna Nadia	le 13 septembre 2015
FOISSY Alenza Côme	le 25 septembre 2015
GUIMARD Lucas Lorenz	le 30 septembre 2015

Décès

TIRBOIS Sandrine épouse BOISSON	le 16 août 2015
SEGUINEAU Paulette veuve SEGUIN	le 01 septembre 2015

Mariages

OLIVA Jonathan et GODICHON Valérie	le 4 juillet 2015
CROUZIER Philippe et RENAUD Jean-Pierre	le 25 juillet 2015
CLAIRAMBAUD Loïc et LEBAS Audrey	le 08 août 2015
MOREAU Aymeric et MURA Sandra	le 19 septembre 2015



Mise en place d'un DEFIBRILLATEUR (Défibrillateur Autonome Externe) sur notre commune



Il peut permettre de sauver une vie même avant l'arrivée des secours!

L'appareil, situé sur le mur côté gauche de la salle des Associations, permet d'intervenir rapidement en cas de malaise cardiaque sur une personne, nourrissons et enfants compris.

Une signalétique (DAE) est mise en place par autocollants sur plexiglas dans différents endroits du bourg et du stade.

Conçu pour être utilisé par tout le monde, des instructions apaisantes émises par une voix naturelle guident le premier intervenant dans les étapes de défibrillation d'urgence.

Un document à l'intérieur du boîtier précise les instructions et rappelle quelques informations utiles au bon déroulement.

Certaines personnes ont reçu une formation lors de sa mise en place et peuvent venir en aide. En cas de besoin vous pouvez appeler

Roland CHEVALLIER 05 46 98 14 86 ou mairie 05 46 90 08 15



Service d'Aide à Domicile



Contacts :
Fanny GUIBERT
Adeline PORTIER
05 46 94 86 30

Le service est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de
14h à 17h30

Le service d'aide à domicile de la communauté de communes de GEMOZAC

s'inscrit dans une démarche d'aide et de soutien auprès des personnes âgées dont l'évolution des capacités physiques et/ou psychiques a compromis l'autonomie de vie. Il vise aussi à soulager leurs aidants naturels (famille, voisinage) dans leurs activités quotidiennes.

Les auxiliaires de vie sociale accomplissent chez les personnes servies un travail matériel (ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge, aide à la toilette), social (préservation de l'autonomie, mise en relation) et relationnel (soutien, écoute, réconfort, présence, stimulation).

Le service d'aide à domicile étudie la recevabilité des demandes, informe des possibilités offertes, et le cas échéant oriente vers les organismes compétents. Il met en place l'aide après admission, planifie et organise le travail de l'équipe d'intervention et en gère tous les aspects administratifs. Il assure aussi l'accueil des bénéficiaires et leurs familles.

Les auxiliaires de vie sociale mettent en œuvre le plan d'aide établi par la responsable en concertation avec l'organisme qui attribue la prise en charge et la famille. Elles adaptent leur durée d'intervention aux prescriptions du plan d'aide, si besoin, la prestation est maintenue 7 jours sur 7 afin de garantir aux usagers la continuité du service.

Le partenariat avec les autres services associatifs (ADMR, MSA, CLIC, SAD17) ainsi qu'avec les services sociaux (Conseil Général) et hospitaliers, permet d'offrir aux populations fragilisées par l'âge et le handicap, des prestations de qualité, diversifiées et adaptées à leurs besoins.

SAINT ANDRE DE LIDON se mobilise pour votre Santé et votre Pouvoir d'achat

Ma Commune Ma Santé

La Solution Santé Communale, **accessible à Tous !**



Une offre de Complémentaire Santé de groupe, mutualisée, négociée pour l'ensemble des administrés de notre commune



Un service ouvert à tous sans sélection médicale Compatible fiscalité loi Madelin
Ma Commune Ma Santé ACS Contrat spécifique avec une aide d'état jusqu'à 550€ annuel



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à tous vos besoins 3 Mutuelles, plusieurs niveaux de garanties : économie - sécurité - confort



Un accompagnement complet
Aide à la mise en place et à la résiliation de votre contrat

Des tarifs dégressifs en fonction du nombre de bénéficiaires : Isolé - Duo - Famille

Un numéro unique pour toute la vie du contrat : de la simulation à la saisie de l'adhésion et à la gestion des prestations.

**PERMANENCE à ST ANDRE
MERCREDI 21 OCTOBRE
de 13h30 à 17h30**

**Appelez le 05 64 10 00 48
Du lundi au vendredi de 9h à 18h**

Informations et dossiers à retirer
en mairie au CCAS



Offre réservée exclusivement aux habitants de la commune
Informations complètes en mairie ou au CCAS
Plus d'infos sur <http://www.macommunemasante.org/>



Banques Alimentaires

Notre commune s'associe, cette année, à la collecte nationale des banques alimentaires en organisant une collecte sur la commune,

**Le vendredi 27 novembre de 17h à 19h et
le samedi 28 novembre de 9h à 12 h**

Seuls les produits non périssables sont acceptés, et tout particulièrement :

Conserves (viande, poisson, légumes, fruits, plats cuisinés)



Aliments pour bébé

Produits pour l'hygiène

Produits secs et féculents (café, thé, chocolat en poudre, sucre, pâtes, riz)

Huiles végétales





Le gouvernement envisage la généralisation de la télédéclaration des revenus à partir de 2016.. 80% des foyers français sont connectés mais 50% seulement y ont recours..

Pour préparer certains à cette évolution
la commune envisage la création d'un ATELIER INFORMATIQUE

Nous invitons les lidonnais intéressés à se faire connaître en mairie

Tél **05 46 90 08 15** ou secrétariat (voir horaires en page 2)
mail : **st.andre.de.lidon@mairie17.com**



Nous rappelons à tous qu'en aucun cas, la mairie ne donne l'autorisation à quelque démarchage que ce soit. Ainsi récemment, les personnes qui se sont présentées pour proposer des fleurs en papier sous couvert de la mairie n'y étaient en rien autorisées.

Soyez vigilants, ne répondez pas aux démarchages!



La boîte à livres

D'ici la fin de l'année une **boîte à livres** sera installée sur la commune, probablement à côté de l'abri bus sur la place du Champ de Foire. Chacun pourra librement prendre un livre, en remettre un à son gré. Un règlement de bon fonctionnement y sera affiché.

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les **54 Conseillers départementaux**, représentants les 27 cantons du département sont élus pour 6 ans. Ils constituent l'Assemblée départementale et déterminent les politiques départementales et adoptent les budgets.

Dominique BUSSEREAU a été élu Président par les Conseillers départementaux.

Il prépare et exécute les délibérations de l'Assemblée départementale.

Les rapports soumis à l'Assemblée départementale sont examinés par **8 commissions spécialisées** :

1- **FINANCES** (9 Conseillers)

Président : Lionel QUILLET

Vice-président : Jean-Claude BEAULIEU

2- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** (6 Conseillers)

Présidente : Sylvie MARCILLY

Vice-président : Gérard PONS

3- **DEVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE et RURALITE** (5 Conseillers)

Président : Robert CHATELIER

Vice-président : Gilles GAY

4- **LITTORAL, MER et MILIEU MARITIME** (5 Conseillers)

Président : Jean-Pierre TALLIEU

Vice-présidente : Marie-Pierre QUENTIN

5- **INFRASTRUCTURES et PATRIMOINE** (6 Conseillers)

Président : Michel DOUBLET

Vice-président : Loïc GIRARD

6- **AFFAIRES SCOLAIRES et ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** (7 Conseillers)

Président : Stéphane VILLAIN

Vice-président : Michel PARENT

8- **AFFAIRES SANITAIRES et SOCIALES, SOLIDARITE et COHESION SOCIALE** (8 Conseillers)

Président : Jean-Claude GODINEAU

Vice-président : Marie-Christine BUREAU

Les élus de notre canton **SAINTONGE ESTUAIRE** constitué des 24 communes des anciens cantons de Cozes et Gémozac réunis

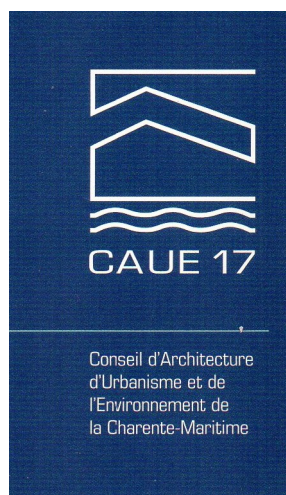


Françoise DE ROFFIGNAC

Vice-présidente de la commission permanente
Membre de la 3ème commission

Loïc GIRARD

Membre de la commission permanente
Vice-président de la 5ème commission



UN PROJET... DES CONSEILS !

Investi d'une mission de service public,
le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente Maritime**
est un organisme créé à l'initiative de notre département
qui intervient **GRATUITEMENT**

Les missions du CAUE :

CONSEILLER les particuliers et collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement
FORMER à la connaissance des espaces bâtis et naturels, des territoires et leur évolution
INFORMER tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage
SENSIBILISER le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, ateliers pédagogiques

LE PLUS EN AMONT POSSIBLE DE VOTRE PROJET CONSULTEZ UN ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE17

CAUE 17 85, Bd de la République 17076 LA ROCHELLE Cedex 09

Tél 05 46 31 71 90 email : contact@caue17.fr

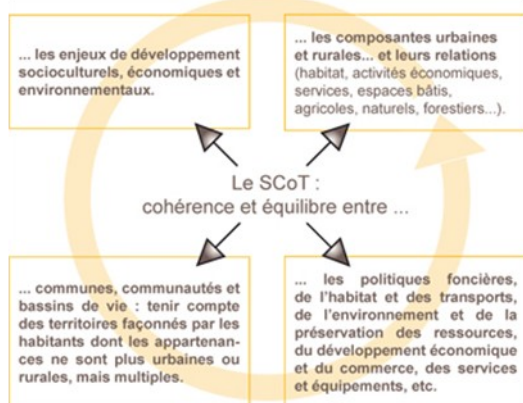
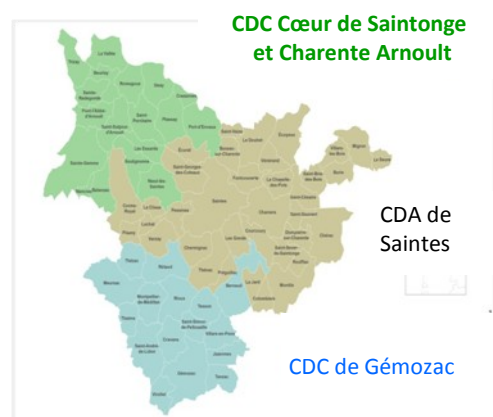
Le SCOT - Quel avenir pour notre territoire ?

Le **SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)** est un document qui permet aux communes appartenant à un même bassin de vie, de définir en commun des projets d'aménagement et d'urbanisme, de développer et de partager des objectifs communs, en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, d'équipements et d'environnement.

Avant l'été 2010, les SCOT n'étaient obligatoires que pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants, mais depuis l'approbation du Grenelle de l'environnement, ce document est devenu obligatoire pour l'ensemble du territoire national et doit être signé avant le 1er janvier 2017.

Dès 2009 le Pays de la Saintonge Romane qui regroupe 70 communes, a engagé les premières démarches vers l'élaboration du SCOT qui devrait être déposé fin 2016, et qui déterminera l'évolution de notre territoire à l'horizon des années 2025-2030.

Compte tenu de la forte attractivité que représente le territoire de la Saintonge Romane, une augmentation de la population est à prévoir d'ici les 15 prochaines années (environ **100 000 habitants en 2025** et 104 000 à l'horizon 2030 pour environ 90 000 aujourd'hui). Il convient donc d'anticiper l'accueil de ces nouveaux habitants avec notamment le développement urbain et la nécessité de construire **6 000 logements** d'ici 2025 (dont près de 5 900 à vocation de résidences principales), et un peu plus de 9 200 logements à l'horizon 2030. Cela correspond à **500 hectares à urbaniser** dont 310 pour l'habitat et 180 pour l'économie et les zones d'activités.



Le Schéma de COhérence Territoriale contient 3 documents :

un rapport de présentation, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale

le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : C'est le document d'orientation politique dans lequel l'ensemble des communes d'un même territoire, exprime de quelle manière elles souhaitent évoluer dans le respect des principes de développement durable.

le document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui précise les modalités de mise en œuvre des objectifs du PADD et qui définit l'équilibre entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

Pour obtenir des précisions sur le devenir de notre territoire, nous vous incitons vivement à consulter gratuitement

le DOO sur le site de la Saintonge Romane www.payssaintongeromane.fr

ou de le télécharger sur le site de la commune www.saint-andre-de-lidon.fr

Retour en images ...

La 1ère étape des "Boucles Nationales de Printemps »..



Cette course cycliste organisée par l'A.P.O.G.E de Pons-Gémozac, a traversé notre village ce samedi 16 mai à quatre reprises. Un beau peloton et une imposante caravane de motocyclistes et véhicules ont fait le spectacle et animé nos hameaux et notre bourg!!

La 7ème course sur prairie...



Organisée par l'Amicale Motocycliste Lidonnaise le 2 août dernier au silo, route de Mortagne. Cette année encore, le spectacle était au rendez-vous!! Félicitations à toute l'équipe pour l'organisation et la sécurité. Et à l'année prochaine...bien sûr!!

La randonnée pédestre du 17 mai 2015



Cette année encore, Geneviève et Jacques ONILLON organisaient par le biais de l'Association Sportive et Culturelle Lidonnaise, une randonnée pédestre dont les profits allaient à l'association PERCE NEIGE (venant en aide aux handicapés physiques et mentaux), initiée par le regretté Lino Ventura. Une quarantaine de personnes se sont regroupées samedi matin à la salle des Associations et ont parcouru symboliquement une dizaine de kilomètres. Le montant de leur participation ajouté aux résultats de la collecte des urnes placées dans les commerces du village sera reversé à PERCE NEIGE. Le groupe termina la matinée par un pot de l'amitié avant que certains ne rejoignent les frondaisons du joli parc de la famille ONILLON pour participer à un pique nique que la météo, clémente, n'a pas perturbé!!

Le Barbecue de la Saint-Jean



Organisée par l'ACCA, sous la présidence de Daniel MASSIEU, la soirée fut particulièrement réussie tant par le nombre de ses participants (presque 400 !) que par son animation... Pour que l'ambiance soit au top la municipalité avait convié le groupe de percussions brésiliennes BATALA. Point d'orgue de la soirée, l'embrasement de l'imposante tour de la Saint-Jean au rythme endiablé des percussions !! Après que tous se furent rassasiés, le bal champêtre put commencer... et ainsi se termina cette belle nuit d'été...Vivement l'année prochaine !!

Retour en images ...

**Les écoliers ont fait leur cirque !!**

Le 20 juin dernier la fête de l'école s'est déroulée sur le thème du cirque. Les enfants furent particulièrement inspirés et impliqués tout au long de l'année et la qualité du



spectacle en a été le résultat!

Les parents furent comblés et admiratifs et les enseignants en furent heureux et émus !

Repas champêtre de l'USL

Le 13 juillet dernier, le traditionnel repas champêtre organisé par l'USL fut une véritable réussite...même la météo lui fut favorable! Près de 300 convives ont pu apprécier le menu proposé par l'équipe du président Yohann GIRAUD. La tombola au profit de l'école de football a fait une quinzaine d'heureux!! Le bal et le feu d'artifice qui suivirent, organisés par la municipalité, ont terminé la soirée dans la bonne humeur !

**Les journées du Patrimoine**

Les 19 et 20 septembre lors des journées du Patrimoine, le Musée d'Hier et d'Avant-hier organisait une exposition sur le thème « Les lidonnais durant la guerre 14-18 ».

Dans la salle des associations Gérard Talazac « fouilleur d'archives » épaulé par Roland Chevallier, présentait les habitants de Saint André de Lidon pendant la période de la 1ère guerre mondiale et des objets de l'époque.

Les enfants de l'école ont également visité cette exposition riche des souvenirs de nos aînés.

**16ème tour cycliste féminin de Charente-Maritime**

La première étape de ce tour cycliste féminin Saintes-Pons, longue de 105,8 kms a traversé notre commune le 1 août dernier.



Cette étape fut marquée par la victoire de la finlandaise Sari Saareleinen qui a traversé notre village largement en tête devant ses 80 concurrentes.

L'Union Sportive Lidonnaise grandit ...



Les anciens au complet (vétérans 2015-2016)

La saison 2014-2015 s'est achevée sur d'excellents résultats. L'équipe première accède en division supérieure en terminant 3ème de sa poule. Le sérieux de la fin de championnat a permis cet exploit mérité. L'équipe réserve finit 1ère de sa poule et accède également en division supérieure. Le groupe a su dominer ses adversaires de bout en bout sans douter. La présence constante de ce groupe aux entraînements n'y est sûrement pas étrangère. Bravo à tous!

Les vétérans ont géré leur saison dans la bonne humeur. L'école de foot a été présente sur tous les plateaux U7 et U9 proposés. L'équipe U11 a remporté toutes ses rencontres de championnat faisant mordre la poussière aux gros clubs limitrophes.

L'assemblée générale de fin juin a permis de faire un point sur la vie du club, de constater un bilan financier positif et de déterminer les perspectives de la nouvelle saison. Le bureau a été confirmé à l'unanimité.

Le repas du « 13 juillet » a connu un vif succès. Près de 300 convives ont pu apprécier le traditionnel faux-filet de l'USL. Nous adressons un grand merci aux lidonnais et à leurs invités qui répondent chaque année à ce temps fort estival.

Les mois de Juillet et août n'ont pas été de tout repos pour nos joueurs. Ils se sont employés, selon leur disponibilité et leur connaissance, à la construction du club house. Ce projet, financé par la commune, la fédération française de football et des dons des parlementaires locaux, est l'aboutissement du travail du président, Yohann GIRAUD. Ce local, nécessaire au fonctionnement du club, permettra une vie sportive et extra sportive plus conviviale et plus confortable. Merci à tous.



Le nouveau coach

La saison 2015-2016 voit l'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de Sacha RULLIER, ancien joueur professionnel. Il saura apporter son expérience et son savoir aux joueurs désireux d'apprendre.

Nous lui souhaitons une totale réussite!



L'objectif de l'équipe première est le maintien. Pour ce faire, de nouveaux joueurs sont venus compléter l'effectif. L'équipe réserve s'attachera à jouer les premiers rôles dans une poule plus relevée. Forte de son succès, l'équipe vétérans voit également son effectif s'accroître. La bonne humeur et la convivialité doivent rester les fils directeurs de ce groupe.

L'école de foot comptera, cette année encore, une trentaine d'enfants (de 5 à 11 ans) avec des arrivées notables de licenciés de clubs voisins, preuve que le savoir lidonnais est de plus en plus reconnu.



Souvenirs, souvenirs

Un mot enfin pour remercier les entreprises sponsors du club, la Mairie et le personnel communal qui œuvrent chacun à leur niveau pour le succès de l'association. Grâce à eux, le football est durablement implanté à Saint André de Lidon. Doté, désormais, d'équipements modernes et fonctionnels, le club poursuit sereinement son ascension.

Merci à nos bénévoles et notre président, Yohann GIRAUD, qui ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts pour que vive le football lidonnais dans la discipline et le respect de chacun.



Mercredi 25 novembre à 17h30
PONT L'ABBE D'ARNOULT
 Salle de cinéma du Foyer rural
Spectacles paysages sonores
 (guitare et percussions)

Vendredi 27 novembre à 19h
GEMOZAC
 Salle des Fêtes
Bal participatif
 de percussions corporelles et guitare espagnole

Spectacles gratuits



Réservation conseillée
05 46 97 22 96



Quelle fin d'année scolaire !!!

1^{er} essai transformé pour Drôles 2 Mômes lors de la fête de fin d'année organisée près du stade sur le thème du western. Rodéo mécanique, poney, lancé de chapeaux de cow-boy, maquillage, tir à l'arc, structure gonflable, tir à la carabine, pêche à la ligne, karting à pédale ; tous les ingrédients étaient réunis pour passer une après-midi inoubliable en famille. Sans oublier la restauration vendue sur place toute la journée durant laquelle on pouvait déguster d'excellents burgers de fabrication maison et les incontournables frites, tel un menu américain. Magnifique journée pour l'association qui peut se réjouir d'avoir américaniser pour quelques heures la commune de St André de Lidon.



Pas de vacances pour l'association D2M !!

Un mois après la fête western, ça continue lors de la fête communale de Montpellier de Médillan. Confiante dans la fabrication maison de ses sandwiches américains, D2M propose donc lors de cette soirée, la vente de burgers, ainsi que des crêpes et des bonbons. Les enfants ont pu profiter en plus du concert de musiques celtiques, du jeu de la pêche aux canards et du tir de fléchettes pour les divertir toute la soirée jusqu'au feu d'artifice. Bilan très positif pour D2M grâce à la présence de ses bénévoles et au public venus en nombre.

C'est la rentrée !!



Dimanche 20 septembre, Drôles 2 Mômes a offert une après-midi d'activités, d'énigmes et de réflexions aux enfants au Logis de la Motte, chez Mme Heraud qui s'est prêtée au jeu et a ouvert pour la journée du patrimoine, sa propriété, afin que D2M organise sa rentrée sur le thème de Fort Boyard. Sur le même principe que le jeu télévisé, les enfants devaient trouver des clés et un code, soit en mettant leur main dans des bouches contenant des matières suspectes, en jouant au mastermind, en mettant des pièces dans un verre d'eau, soit jouant au bonneteau...

Pari réussi, puisqu'une soixantaine d'enfants a participé aux jeux et a pu, avec leurs parents, partager un goûter offert par l'association.

Drôles 2 Mômes remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette superbe journée, et tout particulièrement Mme Heraud de nous avoir accueillis si gentiment.



Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'association, le but de D2M reste inchangé, proposer des manifestations pour les enfants de Montpellier de Médillan et de St André de Lidon et participer aux financements des sorties scolaires sur les deux écoles.

L'adhésion est toujours de 10€ par famille et destinée à toute personne désirant s'investir dans la vie associative de sa commune pour les enfants.

Zoom sur les prochaines manifestations

Drôles 2 Mômes a été sollicitée par la municipalité de Montpellier de Médillan pour l'organisation d'un après-midi spectacle gratuit, le dimanche 11 octobre à 15h00 avec la Cie Stromboli pour leur nouvelle création « pixels de coton ».

Drôles2Mômes organisera son second marché de Noël, le dimanche 6 décembre 2015, sur la commune de Montpellier : si vous souhaitez exposer votre artisanat, votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter pour les modalités (Mélanie PICOULET : 05.46.91.05.05).

Et puis notez dans vos agendas que le SUPER LOTO aura lieu le samedi 06 février 2016 à 20h30 dans la salle des fêtes de Montpellier de Médillan.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page **Facebook** : <https://facebook.com/drolesdemomes>

Encore un grand merci à toutes les personnes qui toute l'année, nous aident à la préparation de nos manifestations : les sourires de nos p'tits mômes nous le rendent bien.

La saison de chasse a repris : Les rendez-vous à ne pas manquer!

L'**ACCA** vous propose le calendrier suivant :

Dimanche 6 mars 2016 : Battue au renard

Dimanche 20 mars 2016 : Battue au renard

Dimanche 25 mars 2016 : Chasse à courre au renard



Samedi 12 mars 2016 :

Chasse à courre au cerf

9h Casse-croûte à la salle des fêtes de Cravans

11h Départ prévu au silo de St André de Lidon

20h Repas du soir à la salle des fêtes de Cravans

N'hésitez pas à rejoindre les chasseurs et leurs équipages, vous serez les bienvenus !

Inscriptions avant le 8 mars 2016 auprès de Daniel MASSIEU
06 12 50 37 46



Les battues au renard se poursuivront en avril et mai selon les disponibilités du lieutenant de louveterie.
Pour plus d'informations contacter Daniel MASSIEU

Le Saviez-vous ?



Les déboires de Léandre SEUILLET...

La gestion de la commune de Saint André n'a pas toujours été un long fleuve tranquille et a connu quelques remous entre 1899 et 1902. En ce temps-là, le maire était Léandre SEUILLET et la mairie occupait un minuscule logement, mitoyen de l'école de filles. L'institutrice, célibataire, avait à sa disposition un logement de 7 pièces, et le maire, soutenu par le conseil municipal et la majeure partie de la population de la commune, avait décidé l'agrandissement de la mairie en prenant 2 pièces sur le logement de l'institutrice. L'opération fut déclarée illégale par la préfecture et SEUILLET sommé de restituer les deux pièces, ce qu'il refusa de faire. De multiples péripéties plus tard : Démission du conseil, réélection, venue du sous-préfet et des gendarmes pour apposition de scellés à la mairie, enlèvement des scellés par SEUILLET, celui-ci fut suspendu de ses fonctions de maire, puis révoqué par décret du Président de la République le 12 mars 1900. A la faveur de nouvelles élections SEUILLET sera à nouveau élu maire de la commune et l'affaire sera classée, les 2 pièces litigieuses prises à l'institutrice restant à la mairie.

Le calme à peine rétabli, une nouvelle affaire vint secouer le conseil municipal, sur fond de querelle entre l'école laïque et l'école congréganiste. Le maire fut accusé d'avoir détourné, au profit de l'école laïque, une partie du bois de chauffage prévu pour l'école congréganiste. Pour un tel "forfait" SEUILLET est à nouveau suspendu de ses fonctions de maire, puis révoqué par décret du Président de la République le 7 février 1901. Les membres du conseil municipal, solidaires de leur maire, refusent de prendre sa place. La sous-préfecture va alors nommer une succession de "délégués spéciaux" chargés d'administrer la commune. D'abord choisis dans la population lidonnaise, le sous-préfet nommera finalement le secrétaire général de la sous-préfecture pour administrer la commune en attendant qu'un nouveau maire soit élu. Les élections municipales de février 1902 porteront à nouveau SEUILLET à la tête de la commune et l'affaire sera close.

Etre révoqué deux fois par le Président de la République, voilà qui n'est pas banal pour un maire. Léandre SEUILLET sera maire de St André pendant 20 ans.

Les personnes souhaitant en savoir plus sur la vie de Léandre SEUILLET pourront se procurer sa biographie au musée de Saint André.

Gérard TALAZAC

www.saint-andre-de-lidon.fr

Liens utiles

- Agenda
- CC de Gémozac et de la Saintonge viticole
- Pays de Saintonge Romane
- Situation Géographique

Présentation

Mairie
8 rue de la Saudre
17280 Saint André de Lidon
Tél : 05 46 90 08 15
Fax : 05 46 94 29 38
st.andre.de.lidon@mairie17.com
Maire : Mr Alain PUYON

Population : 1030 hab
Superficie : 23,83 km²
GPS : 45° 35' 58" Nord
0° 44' 55" Ouest

Pour être rapidement informé consultez le site officiel de la commune à l'adresse ci-dessus !!

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Dimanche 8 novembre De 9h30 à 19h	Mairie et CCAS	BOURSE à l'ENFANCE	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Mercredi 11 novembre À 12h	Mairie	CEREMONIE du 11 Novembre	Monuments aux Morts	
Dimanche 22 novembre À 15h30	Compagnie des KABOTIN'S de MEURSAC	THEATRE « Les sœurs CANTABOEUF »	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 6 décembre À 14h	Association Drôles2Mômes	Marché de NOEL	Salle des Fêtes Montpellier de Médillan	Mélanie PICOULET 05 46 91 05 05 toe17@orange.fr
Samedi 16 janvier À 16h	Mairie	Vœux du Maire	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	
Samedi 6 février À 20h30	Association Drôles2Mômes	LOTO	Salle des Fêtes Montpellier de Médillan	Mélanie PICOULET 05 46 91 05 05 toe17@orange.fr
Dimanche 7 février À 12h	Mairie et CCAS	REPAS des AINES	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 6 mars À 15h	Compagnie théâtre Amateur DEL'ARCES	THEATRE	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie
Dimanche 12 mars	ACCA	Chasse à courre au cerf	9h casse-croûte Salle des Fêtes Cravans Départ 11h au silo Saint André de Lidon 20h Repas du soir Salle des Fêtes Cravans	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Dimanche 25 mars	ACCA	Chasse à courre au renard		Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Dimanche 3 avril Après-midi	Drôles2Mômes	CHASSE A L'ŒUF!	Bois de Saint-André	Mélanie PICOULET 05 46 90 08 15 toe17@orange.fr

THEATRE

Dimanche 22 novembre 2015
Salle des fêtes de Saint André de Lidon 15h30

LES SŒURS CANTABOEUF



Une comédie de Philippe MIGLIOLI
Présentée par la compagnie des KABOTIN'S de MEURSAC
Adultes et enfants +12ans : 5€

LE REPAS DES AINES

aura lieu LE 7 FEVRIER 2016
A LA SALLE DES FETES



Réservez cette date...!!!



SAINT ANDRE DE LIDON



1ère BOURSE A L'ENFANCE et PUERICULTURE

Dimanche 8 novembre

De 9h à 19h à la salle des fêtes

Buvette et restauration sur place

35 exposants maximum

3m linéaires maximum par exposant

Gratuit pour les habitants de Saint André de Lidon

2€m pour les hors-commune

Horaires exposants de 8h à 20h

Inscription à la mairie au **05 46 90 08 15**

ou auprès de Dominique DEWOST Présidente du CCAS

au **06 11 81 38 84**

